

Produits soumis a contingents dans le cadre de l'accord Maroc/UE

La campagne 2013/14 constitue la deuxième année d'application de l'Accord de Libre Echange Maroc-UE mis en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2012.

A titre de rappel, le protocole N°1 de l'accord Maroc-UE prévoit **l'élimination des droits de douanes applicables** aux importations dans l'Union européenne **de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche originaires du Maroc, sauf pour une liste limitée de produits** dont l'exonération douanière demeure conditionnée par le respect de contingent, calendrier et/ou prix d'entrée. Il s'agit principalement des tomates, concombres, courgettes, aulx, fraises, clémentines, artichauts, oranges, raisins de table, abricots, pêches et nectarines.

Parmi les principaux produits qui ne sont plus soumis à contingent, tout en bénéficiant de l'exemption des droits de douanes, on peut citer notamment : l'huile d'olive, l'haricot vert, les pommes de terre, les melons, etc.

Par ailleurs, en vertu des dispositions dudit Accord, les contingents préférentiels alloués à certains produits connaîtront des augmentations notamment la tomate, la courgette et le concombre.

Nous donnons ci-après l'état provisoire des contingents tels que figurant sur le site de la Commission Européenne, DG TAXUD en date du 14/11/2013.

A. LEGUMES FRAIS

1/TOMATES :

- **CONTINGENTS MENSUELS DE BASE DU 01/10/13 AU 31/05/14 :**
Ce contingent porte le numéro d'ordre 091104

➤ **REPARTITION DU CONTINGENT MENSUEL DE BASE EN TONNES**

<i>Octobre</i>	13.800
<i>Novembre</i>	36.100
<i>Décembre</i>	40.800
<i>Janvier</i>	40.800
<i>Février</i>	40.800
<i>Mars</i>	40.800
<i>Avril</i>	21.400
<i>Mai</i>	6.500
Total contingents mensuels de base	241.000

➤ **CONTINGENT DE BASE DU MOIS DE NOVEMBRE 2013 :**

Numéro d'ordre 091104

Période de validité 01-11-2013 - 30-11-2013

Origines : Maroc

Volume initial 36100000 Kilogramme

➤ **SOLDE PROVISoire DE NOVEMBRE 2013 CONSULTABLE SUR LE LIEN :**

http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/taric/quota_tariff_details.jsp?Lang=fr&StartDate=2013-11-01&Code=091104

➤ **SOLDE DU CONTINGENT DE BASE D'OCTOBRE 2013 CONSULTABLE SUR LE LIEN :**

http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/taric/quota_tariff_details.jsp?Lang=fr&StartDate=2013-10-01&Code=091104

- **CONTINGENT ADDITIONNEL DU 01/11/13 AU 31/05/14:**
Ce contingent porte le numéro d'ordre 091112

Le contingent de base est augmenté d'un **contingent additionnel de 28.000 tonnes.**

Ce contingent additionnel peut être utilisé durant un mois donné, entre novembre et mai, **dans la limite de 30% maximum soit 8.400T/mois.**

Ce contingent additionnel 09.1112 est subdivisé en 7 sous-contingents mensuels gérés sous un autre numéro d'ordre 09.1193. **Le bénéfice de cette concession tarifaire ne peut être accordé qu'au moyen de la déclaration du numéro d'ordre 09.1193.**

➤ **SOUS-CONTINGENT ADDITIONNEL DU MOIS DE NOVEMBRE 2013 :**

Numéro d'ordre 091193
Période de validité **01-11-2013 - 30-11-2013**
Origines : Maroc
Volume initial **8400000 Kilogramme**

➤ **SOLDE DU SOUS-CONTINGENT ADDITIONNEL DU MOIS DE NOVEMBRE 2013 CONSULTABLE SUR LE LIEN:**

http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/taric/quota_tariff_details.jsp?Lang=fr&StartDate=2013-11-01&Code=091193

2/ COURGETTES

Ce contingent porte le numéro d'ordre 091133

Le contingent alloué aux courgettes **du 1^{er} octobre au 20 avril** est **de 51.500 tonnes** au lieu de 50.000 tonnes en 2012/2013.

➤ **SOLDE PROVISOIRE DU CONTINGENT COURGETTES :**

Numéro d'ordre 091133
Période de validité 01-10-2013 - 20-04-2014
Origines : Maroc
Volume initial 51500000 Kilogramme
Solde **50009775 Kilogramme**
Dernière date d'import 12-11-2013
Dernière date d'allocation 14-11-2013
Montant total en attente **106906**

3/ CONCOMBRES

Ce contingent porte le numéro d'ordre 091137

Le contingent octroyé aux concombres du 1^{er} novembre au 31 mai est de **15.450 tonnes** au lieu de 15.000 tonnes durant la campagne précédente.

➤ **SOLDE PROVISOIRE DU CONTINGENT CONCOMBRES :**

Numéro d'ordre	091137
Période de validité	01-11-2013 - 31-05-2014
Origines :	Maroc
Volume initial	15450000 Kilogramme
Solde	15426408 Kilogramme
Dernière date d'import	12-11-2013
Dernière date d'allocation	14-11-2013
Montant total en attente	1594

4/ AULX, FRAIS OU REFRIGERES

Ce contingent porte le N° d'ordre 091100

➤ **SOLDE PROVISOIRE DU CONTINGENT AULX :**

<i>Numéro d'ordre</i>	091100
<i>Période de validité</i>	01-01-2013 - 31-12-2013
<i>Origines :</i>	Maroc
<i>Volume initial</i>	1500000 Kilogramme
<i>Solde</i>	1481590 Kilogramme
<i>Dernière date d'import</i>	14-06-2013
<i>Dernière date d'allocation</i>	18-06-2013
<i>Montant total en attente</i>	0

B. FRUITS FRAIS

1/ CLEMENTINES FRAICHES

Ce contingent porte le N° d'ordre 091130

Le contingent accordé aux clémentines du 1^{er} novembre au 28 février est **175.000** tonnes, soit le même tonnage que la saison dernière.

➤ SOLDE PROVISOIRE DU CONTINGENT CLEMENTINES :

Numéro d'ordre	091130
Période de validité	01-11-2013 - 28-02-2014
Origines :	Maroc
Volume initial	175000000 Kilogramme
Solde	173394308 Kilogramme
Dernière date d'import	12-11-2013
Dernière date d'allocation	14-11-2013
Montant total en attente	230650

2/ FRAISES FRAICHES

En plus de l'exonération douanière sans limite quantitative du 1er novembre au 31 mars, les contingents préférentiels suivants sont accordés à la fraise fraîche en avril et mai, soit le même tonnage que la campagne précédente :

➤ 091118

Un contingent, à droit ad valorem nul, **de 3.600 tonnes** a été alloué aux exportations des fraises durant **le mois d'avril**.

➤ 091101

Les fraises bénéficient durant **le mois de mai** d'un contingent de **1.000 tonnes** avec une réduction des droits de douanes ad-valorem de 50%, soit **6,4% Min de 1,2 euro/100 kg/net** au lieu de 12,8%.